

DELIGNON-BAUMLIN, Saïgon

I. — « AUX ARTS MÉNAGERS »

Étude de M^e Emmanul Fays, notaire
à Saïgon, 97, rue Pellerin

Vente de fonds de commerce
PREMIÈRE PUBLICATION

(L'Information d'Indochine, économique et financière, 13 mars 1937)

Suivant acte reçu par M^e Léon Coudray, principal clerc assermenté de M^e Emmanuel Fays, notaire à Saïgon, ayant substitué ledit M^e Emmanuel Fays, en congé, les 26 février et 3 mars 1937, enregistré au quatrième bureau de Saïgon, le 5 mars 1937, folio 36, case 161, volume 202,

Monsieur Maurice Auguste Poilpre, commerçant, demeurant à Saïgon, rue Jaureguiberry, numéro 9,

A vendu a :

Madame Mathilde Baumlin, commerçante, épouse contractuellement séparée de biens de monsieur Armand Jute Delignon, employé de commerce, avec lequel elle demeure à Saïgon, rue Chasseloup-Laubat, numéro 142,

Un fonds de commerce d'accessoires ménagers et ustensiles de ménage exploités par Monsieur Poilpre à Saïgon, rue Mac-Mahon, numéro 89, sous l'enseigne « Aux Arts Ménagers », immatriculé au registre tenu au greffe du tribunal de commerce de Saïgon, sous le numéro 2040 ; ensemble tous les droits, matériels, et marchandises le composant.

Domicile a été élu pour les oppositions à Saïgon, en l'étude de M^e Emmanuel Fays, notaire à Saïgon, rue Pellerin, numéro 97. [...]

II. — LES ÉPOUX DELIGNON-BAUMLIN S'ASSOCIENT À MARCEL FLAMBARD

Étude de M^e Emmanul Fays, notaire à Saïgon
FLAMBARD & Cie

Société en commandite simple au capital de 400.000 fr.

Siège social à Saïgon, 53, rue Mac-Mahon.

CONSTITUTION

(L'Information d'Indochine, économique et financière, 23 décembre 1939)

Aux termes d'un acte sous signatures privées en date à Saïgon du 30 novembre 1939, dont l'un des originaux a été déposé avec reconnaissance d'écritures et de signatures au rang des minutes de M^e LESERVOISIER, notaire à Saïgon, suivant acte reçu

par lui le 30 novembre 1939, il a été formé entre M. Marcel FLAMBARD, négociant demeurant à Saïgon 53, rue Mac-Mahon, et deux autres personnes nommées audit acte, une société qui existe d'une part entre M. Flambard comme seul gérant responsable et, d'autre part, les deux autres associés comme commanditaires.

Cette société a pour objet :

Toutes opérations généralement quelconques pouvant concerner directement ou indirectement l'importation, l'achat, la vente, l'échange, la consignation, l'emmagasinage, le warrantage, le transit et le transport de tous produits, marchandises, denrées et objets de toute nature et de toutes provenances ; et plus particulièrement l'exploitation du fonds de commerce apporté par M. Flambard ;

Toutes opérations de représentation, commission et courtage relativement à ces produits, marchandises, denrées et objets ;

Toutes opérations de gérance ;

L'exploitation de la concession de mines dans tout le territoire de l'Indochine ;

L'obtention de tous périmètres, tous travaux de recherches et sondages ;

L'exploitation et le commerce de minerais divers, l'obtention de toutes concessions de mines, l'exploitation ou l'aliénation de ces concessions ;

La participation dans toutes affaires ou entreprises se rapportant à l'un des objets ci-dessus par voie d'apport, fusion, souscription, achat de titres, droits sociaux ou autrement ;

La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la vente de tous procédés, brevets et marques ;

Et plus généralement toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant à l'un des objets ci-dessus.

La raison et la signature sociales sont : « FLAMBARD & Cie ».

La durée de la société a commencé à courir le 30 novembre 1939 et prendra fin le 31 décembre 1966.

Son siège social a été fixé à Saïgon, n° 53, rue Mac-Mahon.

M. Flambard a fait apport à la société de l'établissement commercial d'importation et représentation d'articles d'horlogerie, quincaillerie, tissus, parfumerie et articles divers exploité par lui à Saïgon, 53, rue Mac-Mahon, comprenant la clientèle, l'achalandage, le bénéfice de tous traités, marchés et conventions, le stock de marchandises, les sommes en dépôt en caisse et dans les banques, diverses créances commerciales, le tout net de tout passif d'une valeur de 396.000 fr.

De leur côté, les deux associés commanditaires ont fait apport à la société chacun d'une somme de deux mille francs en espèces, soit au total la somme de 4.000 fr.

Total des apports formant le capital social 400.000 fr.

En outre, M. Flambard a fait apport à la société des bénéfices qu'il tirera, pendant la durée de celle-ci, de la vente et représentation des produits (articles aluminium, articles en métal quelconque, articles de tréfilerie) fondus, fabriqués ou transformés par M. Armand Delignon, industriel, et M^{me} Delignon née Baumlin, en vertu des accords et contrats passés avec ceux-ci et relatés dans l'acte.

Il a été précisé que cet apport en jouissance n'était pas intégré dans le capital social.

Le capital de 400.000 francs a été divisé en 400 parts d'intérêts de mille francs chacune, non représentées par des titres, qui appartiennent aux associés dans la proportion de leurs apports respectifs.

La société est gérée et administrée par M. Flambard qui, en conséquence, a seul la signature sociale dont il ne peut faire usage que pour les affaires de la société. [...]

III. — L'ALUMINIUM DELIGNON-BAUMLIN, SAÏGON

150 kg de clous
(*L'Écho annamite*, 6 août 1941)

La maison Delignon avait chargé deux coolies de transporter un gros stock de clous. En cours de route, ils enlevèrent un quintal et demi de ces clous, non pour les mettre au clou, mais pour les vendre à bon prix, par l'entremise de deux cochers de tilbury. Le tribunal condamne les voleurs à un an de prison et leurs complices, les receleurs, à six mois chacun.

L'EFFORT D'INDUSTRIALISATION DE L'INDOCHINE
par l'Inspection générale des mines de l'Indochine (I. G. M. I), Février 1943
(*Bulletin économique de l'Indochine*, 1943, fascicule 2)

L'aluminium
[185] Il est traité surtout par les Établissements Delignon Baumlin à Saïgon qui fabriquent, en outre, tous objets en tôle ou fer-blanc, fil... (gouttières à latex, seaux, tringles de pneus vélo, tamis, filtres.), et disposent d'une tréfilerie d'acier et d'une pointerie.

Situation de l'industrie locale
(*L'Écho annamite*, 3 mai 1943)

L'aluminium Delignon-Baumlin à Saïgon.
Ces ateliers sont spécialisés dans le découpage d'objets en aluminium ou en tôle. Citons parmi les objets fabriqués : les ustensiles de cuisine, les gouttières à latex, seaux, tringles de pneus vélo, tamis, filtres. Ces ateliers se sont en outre spécialisés dans la tréfilerie et dans la fabrication des pointes de Paris, pointes de fonderie, crochets, etc. Le personnel des ateliers comprend 80 ouvriers indochinois et 6 Européens.
